

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 décembre 2013 N° 983

Benoît HAMON a reçu une délégation d'élus de Carcassonne, du département de l'Aude et de la région Languedoc-Roussillon pour travailler aux conditions de lancement par les anciens salariés de l'entreprise Pilpa

Benoît HAMON, ministre de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation a reçu à leur demande une délégation d'élus de Carcassonne, du département de l'Aude et de la région Languedoc-Roussillon pour travailler aux conditions de lancement par les anciens salariés de l'entreprise Pilpa d'une société coopérative de production de crèmes glacées.

Alors que le projet de loi Economie sociale et solidaire vient d'être adopté en première lecture au Sénat, et qu'il prévoit des dispositifs spécifiques pour favoriser le développement des SCOP ainsi que les transmissions d'entreprises aux salariés, le ministre a souhaité recevoir une délégation d'élus pour suivre l'avancée du projet porté par les salariés.

A cet effet, étaient présent, le président de la Communauté d'agglomération de Carcassonne, M. Alain TARLIER et son vice-président M Jean Marie MERCADAL vice président, le député Maire M. Jean Claude PEREZ de la ville ainsi que Madame Pascale FALCOU, Conseillère Municipale, accompagnés de Madame Hélène GIRAL vice-présidente de la Région Languedoc-Roussillon et M. Jean Brunel, directeur de Cabinet du Conseil Général de l'Aude. Les élus ont présenté au ministre les actions menés par les collectivités locales pour soutenir le redémarrage d'une activité essentielle pour le tissu économique de l'Aude.

A l'occasion de la rencontre Benoît HAMON a réaffirmé l'engagement des services de l'Etat et à salué l'implication des élus sur le terrain pour sauvegarder l'emploi et assurer un redémarrage industriel.

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON: 01 53 18 41 04

